

JOURNAUX

DE

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

DU

CANADA.

SESSION 1865.

Mardi, 8 Août 1865.

MESSAGE de Son Excellence le Gouverneur-Général, par *René Kimber*, Ecuier, Gentilhomme Huissier de la Verge Noire :—

M. L'ORATEUR,

Son Excellence le Gouverneur-Général désire la présence immédiate de cette Honorable Chambre dans la Salle des Séances du Conseil Législatif.

En conséquence, M. l'Orateur et la Chambre se sont rendus dans la Salle des Séances du Conseil Législatif.

Et étant de retour, il est

Ordonné, Que l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald* ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir à l'administration des Serments d'Office aux personnes nommées Juges de Paix en cette Province.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois.

M. l'Orateur a fait rapport que lorsque cette Chambre s'est rendue ce jour auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général dans la salle des séances du Conseil Législatif, il a plu à Son Excellence de prononcer un Discours aux deux Chambres du Parlement Provincial, et que, pour prévenir les erreurs, il en a obtenue une copie, laquelle il a lue à la Chambre comme suit :

Honorables Messieurs du Conseil Législatif :

Messieurs de l'Assemblée Législative :

Conformément à ce que je vous annonçai à la fin de la dernière Session du Parlement, une Députation du Ministère Canadien s'est rendue à *Londres*, pour conférer avec le Gouvernement de Sa Majesté sur des questions d'importance pour la Province.

Je vous ai maintenant réunis au moment le plus convenable après le retour de la Députation, pour recevoir le rapport de cette mission, et vous mettre en état de terminer les affaires importantes restées inachevées à la clôture de la dernière Session.

J'ai donné ordre qu'il vous fût donné communication, pour votre considération, de la correspondance se rapportant à la mission en *Angleterre*.

L'heureuse fin de la Guerre Civile, qui pendant les quatre années dernières a régné aux *Etats-Unis d'Amérique*, ne peut manquer d'exercer une influence bienfaisante sur les intérêts commerciaux et industriels de cette province, et nous permet d'espérer que le